

echo

N A Z A I R I E N

#1

B U L L E T I N M U N I C I P A L




SAINT-NAZAIRE
Un village incontournable

Environnement

Urbanisme

Travaux

Sécurité

Page 8 - 9

Page 10 - 11

Page 12 - 15

Page 16 - 17

ÉDITO DU MAIRE



Ce premier numéro de " l'écho nazairien " se veut informatif et porteur d'un objectif : créer encore et toujours du lien !

L'impossibilité récente de vous informer par sms (cf explications dans ce numéro) aura accéléré notre volonté de créer un bulletin municipal. Vous trouverez dans sa lecture, l'action municipale et celles et ceux qui font la vie de notre communauté.

Un village ne se résume pas à ses élus et c'est heureux.

Associations, artisans, entrepreneurs, commerçants, enseignants, citoyennes et citoyens, toutes et tous participent et sont des éléments incontournables de notre quotidien.

« **L'écho nazairien** » mettra ainsi en avant dans ses futurs numéros, des initiatives, des actions, des personnes jouant un rôle important.

Ce premier numéro aura donc pour but d'ouvrir la voie vers une amélioration constante.

Les lignes qui vont suivre présenteront notamment les grands projets qui sont à l'origine de la transformation de notre village mais aussi les actions qui améliorent notre quotidien.

Nous y évoquons également les choses qui peuvent fâcher comme **l'obligation**

légale de débroussaillage ou OLD.

Tout comme les habitants concernés, la mairie y est contrainte de par la loi sur ses propriétés.

Le risque incendie étant à son apogée, la commune a donc réalisé un travail important en ce sens. Cela ne nous empêche pas de faire remonter nos propositions.

Comment faire face à une telle dépense lorsque vous êtes à la retraite ou autre ?

Voilà pourquoi nous intervenons pour faire évoluer la loi. Mais à ce jour, nous devons l'appliquer !

L'autre point est **la redevance incitative** qui est en année test sur les 44 communes de notre agglomération. Elle

représente également un sujet d'inquiétudes. Pourtant, tout comme l'OLD, c'est la loi ! Peu à peu, tous les territoires de France devront la mettre en place. C'est d'ailleurs le cas depuis de nombreuses années sur certains d'entre eux.

Le mauvais tri réalisé par nos concitoyens font exploser les coûts de traitement, qui chaque année augmentent.

La redevance incitative permettra de contrôler l'augmentation d'une part et d'autre part, elle est un outil de justice !

Aujourd'hui, 4 personnes dans une villa de 100 m2 payent moins qu'une seule personne



dans 120 m² , car le paiement est basé sur la taille du logement et non sur le nombre d'habitants.

Avec la redevance, nous payerons pour les déchets de notre foyer, selon le nombre d'habitants et plus le tri sera bien fait, plus la facture sera moindre. C'est également un système nécessaire pour l'environnement !

Le passage à une délégation de service public ou DSP pour la gestion de l'eau et l'assainissement au niveau de l'agglomération est aussi une actualité récente. Il est bon de rappeler que depuis plus de 3 ans, c'est l'agglomération qui gère cette compétence.

Ce choix de DSP a fait l'objet d'une réunion publique en début d'année sur notre commune. Comme évoqué, 44 communes avec de nombreux modes de fonctionnement différents et surtout un état des réseaux peu reluisant ajouté à une pénurie grave de la ressource en eau, ont conduit à ce choix.

Une étude a démontré que la régie à ce stade aurait eu un coût supérieur à la délégation de service public.

Or, il nous faut très rapidement investir pour de nouveaux forages et le renouvellement des réseaux.

L'été dernier, 10% du territoire de notre agglomération a eu des problèmes d'approvisionnement en eau potable.

Le choix d'une DSP est celui d'un investissement massif de 17 millions d'euros pour cette seule année sur nos réseaux. Il sera temps dans quelques années d'opter pour une régie.

Pour financer ces travaux le prix de l'eau va nécessairement augmenter.

Mais il sera le résultat de plusieurs décennies où le renouvellement de notre réseau n'aura pas été fait car l'eau n'était pas aussi rare. Avec 1 litre sur deux perdu entre le pompage et notre robinet à l'heure où la pluie est très rare, cela ne peut continuer ainsi.

Nous sommes à mi-mandat et les trois années qui arrivent doivent continuer sur le chemin entamé depuis quelques années.

C'est ici mon engagement comme Maire mais également comme enfant de Saint-Nazaire ! Les projets que nous allons porter dans un futur proche marqueront notre commune.

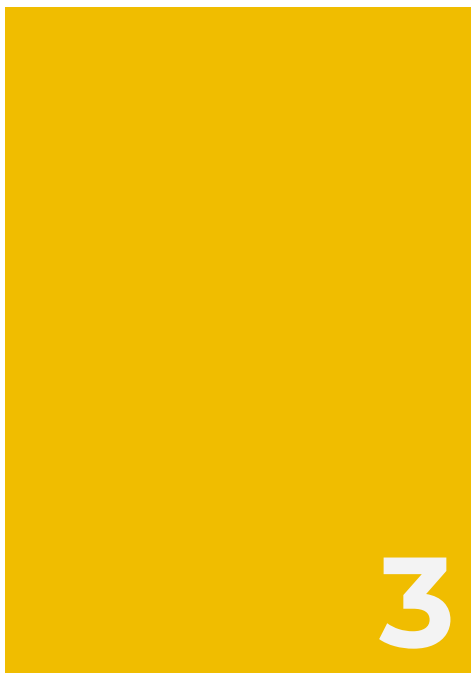
Saint-Nazaire n'a pas fini de vous surprendre !

Bonne lecture,

Votre Maire dévoué,

Gérald MISSOUR.

SOMMAIRE



Echo Nazairien n°1 - Revue municipal du village de Saint Nazaire
1er Semestre 2023 - Tirage 650 exemplaires

Directeur de publication : Gérald MISSOUR

Rédacteur : POREAU Sylvie, ALLEMAND Marie-Diane, COMBA Jean-Bernard, GIRARD Jack, AZNAR Didier

Conception & réalisation graphique : Florence FAURE, Armand DE FAYARD, Julien LELONG-ROBIN
pour L'Atelier Numérique Le Passe Muraille - Bagnols-sur-Cèze - lepassemuraille.org

Impression :

Crédits photos : Mairie de Saint Nazaire - Fédération Française de Raqball -
Cadiball.fr - Unsplash - Freepik

MAIRIE



- 1.** Mot du maire (p.2-3) - **2.** Vos élus (p.6) - **3.** Communication & Finance (p.7)
4. Environnement (p.8-9) - **5.** Urbanisme (p.10-11) - **6.** Travaux (p.12 à 15)
7. Sécurité prévention (p.16-17) - **8.** Vie associative (p.18 à p.21)
9. Vie sociale & scolaire (p.22 - 23) - **10.** Zoom (p.24 à 27)
11. Festivités (p.28 - 29) - **12.** La Coupo Santo (p.30)



VOS ELUS

GÉRALD MISSOUR

Maire et Vice-Président à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien délégué au projet de territoire, à la planification écologique et à la collecte des déchets.

JEAN-BERNARD COMBA

1^{er} Adjoint Délégué à l'Urbanisme

MARIE-DIANE ALLEMAND

2^{ème} Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.

DIDIER AZNAR

3^{ème} Adjoint délégué aux travaux, à la communication et aux élections

SYLVIE POREAU

4^{ème} Adjointe déléguée à la vie associative et aux affaires sociales

JACK GIRARD

Conseiller Municipal délégué au développement durable

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Franck ALLAINE - Aymeric DELATTRE
Sylviane GISSINGER - Jérôme JUSSEAUME
Vincent LEVANTERI - Amandine MARILLER
Monique MORGAT - Katrine ORNIA
Anne-Marie VINCENT

ILS SE SONT FORMÉS...



Les 24 et 25 avril vos agents ; Audrey, Philippe, Jonathan, Stéphane, Serge, Sophie, Marie-Josée, Mélanie et Myriam (service administratif, service technique, agence postale communale, police municipale et atsem) et **deux adjoints** (délégués aux associations et aux travaux) **ont suivi la formation SST** : sauveteur secouriste au travail.

Pierre-Henry, formateur chez Socotec Montpellier, indique que grâce à **des gestes simples, vitaux et efficaces chacun de nous peut sauver une vie**. Suivre cette formation c'est donner une chance aux victimes d'être sauvées en attendant l'intervention des professionnels. Cette formation a été organisée par l'équipe municipale, la DGS et l'assistant de prévention afin d'avoir du personnel avec des compétences pour **faire face aux aléas de la vie quotidienne et répondre aux urgences**.



COMMUNICATION



La communication mais également la promotion de notre village est un élément qu'il ne faut pas négliger.

A l'heure où nous menons une politique attractive pour **de nouveaux habitants et des investisseurs privés ou encore des médecins**, c'est un volet qui a fait l'objet de différentes actions.

Ainsi Saint-Nazaire s'est dotée **d'un slogan, d'une identité graphique, d'un nouveau site internet et d'un clip promotionnel**.

C'est également pour les Nazairiennes et Nazairiens, une façon de voir notre village différemment et de le moderniser.

A noter que depuis le 1er janvier 2023, une nouvelle loi nous empêche de vous informer par sms comme auparavant. Les mairies sont perçues comme des démarcheurs avec ces sms et notre ligne téléphonique a donc fait l'objet d'une fermeture.



FINANCES

Saint-Nazaire n'a jamais été un village riche. Ses rentrées fiscales sont bien inférieures à celles de ses voisins. Notre politique est donc de nous donner des moyens financiers supplémentaires pour **conserver notre autonomie et contrôler notre avenir**.

Urbaniser de manière raisonnable pour accroître nos recettes et diminuer les hausses d'impôts est une première solution.

D'autres pistes sont en cours ou déjà réalisées :
Nous avons obtenu en 2022 la **révision de notre dotation globale de fonctionnement** afin de prendre en compte la Nationale 86 qui représente un coût pour notre budget mais aussi **le nombre réel de logements sociaux**.

Cette dotation est donnée par l'État tous les ans pour permettre aux communes de fonctionner.

Grâce à l'aide de notre ancien député Anthony Cellier et les services de la Préfecture, **nous avons obtenu une augmentation de plus de 50 000 €**. Nous revenons ainsi à ce que percevait la commune avant 2014. Avec l'augmentation du niveau de vie, ce n'est pas aussi important mais c'est une recette précieuse et supplémentaire.

Le pôle commercial via les locations rembourse l'emprunt, laisse un bénéfice et offrira dans 20 ans, une recette de plus de 40 000 € annuels.

Des recettes liées à l'énergie photovoltaïque sont également visées via un parc et des ombrières.



Des projets importants financés par le privé et rapportant des recettes sur **la taxe d'aménagement et l'impôt foncier** sont également en cours. Des permis de construire devraient être déposés dans les prochains mois. Nous y reviendrons à ce moment là.

Une restructuration au niveau du personnel communal a conduit à des gains de 30 000 € par an.

Sur le plan purement comptable, **en 2022, les recettes de fonctionnement ont été de 971 000 € pour 792 000 € de dépenses**. Nous avons donc un bénéfice de fonctionnement de 180 000 euros. Un des meilleurs de notre histoire.

En investissement, nous enregistrons 371 000 € de recettes et 324 000 € de dépenses. Au total notre fonds de roulement est de 400 000 €. Cette somme nous permet de massivement investir pour 2023 et ainsi poursuivre notre évolution.



ENVIRONNEMENT

Débroussaillage

Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Le changement climatique est une réalité affectant la circulation des masses d'air à l'échelle de la planète et **conduit à des anomalies saisonnières locales** que tout le monde peut constater depuis une dizaine d'années.

Une preuve visible par tous parmi d'autres, **la modification de la pluviométrie en France et particulièrement dans le sud-est**, aussi bien en répartition qu'en quantité. Le déficit hydrique, en maintenant la végétation en état **de sécheresse**, augmente de façon considérable **le risque incendie des massifs forestiers**. Le législateur à travers l'OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) demande à tous, citoyens et municipalités à **œuvrer pour limiter la propagation des incendies** pour protéger les personnes et les biens.

Comment ?

il s'agit pour un propriétaire d'effectuer des travaux d'élagage, d'éclaircissement et

de débroussaillage de la végétation sur la parcelle bâtie lui appartenant. Ceci à une **distance de 50 m** de chaque angle de la maison. **Pour éviter la constitution de volumes de bois sec** donc de masses combustibles, il convient de les évacuer.

En cas de non réalisation de l'OLD, pour **la partie administrative, les autorités compétentes pourront dresser des PV**, mais surtout pour la

partie sécurité, **les pompiers ont fait savoir au niveau national** qu'ils feront valoir leur droit de retrait, à savoir : si les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour l'accomplissement de leur tâche : **ils n'interviendront pas !** Dit autrement, trop de combustible autour de la maison et **accès difficiles aux moyens**

mécanisés, la maison brûlera.

La municipalité a débuté et continue de passer auprès des propriétaires concernés, pour informer sur les actions qu'il leur faut mener.

Liens www.OLD (scannez le QR code)



Ces travaux devant être réalisés avant la fin avril, juste avant le début des périodes chaudes.



Depuis le 1er Janvier 2023, la redevance incitative est en fonctionnement avec évidemment **les difficultés qui vont avec la mise en place d'un nouveau système** générateur de nouveaux gestes.

Cette nouvelle méthode, **pas si contraignante**, permet de se rendre compte de la facilité qui nous est offerte **de se "débarasser" de nos déchets**.

Un raisonnement "court" nous fait dire que la levée coûte **environ 11 €**, c'est vrai pour 15 levées. En réalité, ce prix inclut **les levées de sacs jaunes**, (en moyenne de 52 par an), ce qui ramène une levée à 2,40 €, nous pouvons aussi inclure la collecte du verre, du papier, des cartons, vêtements et l'accès gratuit pour les particuliers à la déchèterie. Notez bien que les conteneurs jaunes et noirs **seront retirés progressivement**.

Pour accroître la possibilité de trier, St Nazaire a fait l'achat de colonnes carton (place 11 novembre et rue de l'école).



Photo : Point d'apport volontaire pour les cartons.

Vous pouvez aussi vous doter de composteur auprès de la maison de l'environnement (à coté de la déchèterie) afin de traiter vos biodéchets.

Le coût est de 20 €

REDEVANCE INCITATIVE



POUR QUE VOTRE BAC SOIT BIEN COLLECTÉ

- 1 Pensez à le sortir la veille au soir, à partir de 17h.
- 2 Poignée du conteneur **face à la route** et accessible aux agents de collecte.
- 3 Quand la collecte est terminée, rentrez votre bac. Pour ceux qui ne peuvent pas le stocker, positionnez la poignée **face à la maison** pour ne pas être collectés la semaine suivante.



➔ Plus d'infos : service Gestion des déchets

📞 N°Vert 0800 72 49 79

redevance.incitative@gardrhodanien.fr

Flashez-moi !



RÉDUISONS NOS POUBELLES

gardrhodanien.fr



Pour que votre bac ordure ménagère soit bien collecté, qu'est ce que vous devez faire ?

Pensez à le sortir la veille au soir, à partir de 17 h (soit le mercredi soir)

- Poignée du conteneur face à la route et accessible aux agents de collecte
- Quand la collecte est terminée, rentrez votre bac. Pour ceux qui ne peuvent pas le stocker, positionnez la poignée face à la maison pour ne pas être collectés la semaine suivante.

Sacs Jaunes :

Pensez à les sortir la veille au soir, à partir de 17h (soit le lundi soir).

Merci de ne pas laisser votre sac dans la rue ou sur les arbres à tri à tri après ce jour de collecte.

RÉDUISONS NOS POUBELLES
REDEVANCE INCITATIVE
VOUS N'AVEZ PAS EU VOTRE BAC ?
➔ Merci de contacter le service Gestion des déchets :
📞 N°Vert 0800 72 49 79
redevance.incitative@gardrhodanien.fr
gardrhodanien.fr



URBANISME



Renseignements et dépôts de dossiers :

Sur rendez-vous après-midi le mardi et le jeudi.

Responsables : Audrey CHAMONTIN, JB COMBA

Historique depuis 2020

- 56 permis de construire
- 76 déclarations préalables de travaux
- 72 certificats d'urbanisme
- 1 permis d'aménager, pour 12 lots, au quartier du Clauzet.
- **Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours** d'élaboration mais soumis à des contraintes indépendantes de notre volonté.
- L'autorisations pour **des ombrières photovoltaïques** (accordée) et une centrale au sol au sud du village en cours d' instruction sont des projets majeurs.

Rappels

La commune est sous le régime du **Règlement National d'Urbanisme (RNU)**.

Les dossiers sont soumis à l'avis de la préfecture. Ils sont instruits par le service urbanisme de l'Agglomération du Gard Rhodanien.

Les délais sont, à minima, de trois mois pour les permis d'aménager, de deux mois pour les permis de construire et d'un mois pour les déclarations préalables.

La liste des pièces nécessaires vous est fournie avant le dépôt de vos dossiers.

Le dépôt de dossier est possible en ligne sur le site de la commune : www.gardrhodanien.fr

Aménagement du territoire

Depuis 2018, Saint-Nazaire connaît une hausse très conséquente du nombre de permis de construire.

Elle répond à la politique de nouveaux équipements réalisés par la municipalité pour améliorer la vie quotidienne et son attractivité.

De 1190 habitants en 2013, **l'Insee nous signalait 1310 habitants en octobre dernier.**

Concernant notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), sa finalisation est repoussée pour des raisons indépendantes de notre volonté. Pour réaliser et concrétiser son projet de parc0 solaire, la commune doit rester en Règlement National d'Urbanisme. Passer en PLU interdirait sa construction. Il aura fallu également ajouter un schéma directeur des eaux pluviales.

A savoir qu'en RNU, c'est la Préfète qui autorise les permis de construire. C'est le cas depuis 2017. Depuis cette date, la mairie a obligation de signer les permis de construire accordés par la Préfecture.

En PLU (Plan Local d'Urbanisme), les contraintes sont bien plus importantes qu'auparavant. Ainsi la commune se voit contrainte dans **le choix des zones à construire (au plus proche du centre bourg)**, dans la surface totale (autour de deux hectares) ou encore dans **le nombre de logements à l'hectare qui doit être de 25**, voiries comprises.

Cette concentration des logements impose de construire sur de petites parcelles. Ce n'est pas notre volonté mais une obligation légale. Voilà pourquoi notre urbanisation doit être mesurée afin de conserver le charme de notre petit village.

Concernant l'aménagement, nous continuons de créer un cœur de village. Le groupe scolaire en 2019 puis le pôle commercial en 2021 y ont contribué. La place publique en 2023 va le renforcer. Deux projets portant sur la santé et la petite enfance doivent suivre. Nous y travaillons avec le privé et nous espérons qu'ils verront le jour tant ils seront majeurs pour Saint-Nazaire. **A ce stade, les feux sont au vert !**

Les ombrières photovoltaïques qui devaient créer un parking de 80 places à côté de l'école ont été **repoussées !** C'est une conséquence de la guerre en Ukraine et des cours de l'énergie mais également d'une amélioration technique. De nouveaux panneaux photovoltaïques permettront de produire plus d'énergie, tout en occupant moins d'espaces.

Le foncier ainsi libéré nous conduit à réfléchir à de nouveaux équipements publics en ce lieu.

Concernant notre projet de **nouvelle cantine** et de transfert de la bibliothèque dans l'actuelle, nous avons dû revoir notre copie. L'explosion des coûts et la baisse des subventions en sont à l'origine. En 2019, le groupe scolaire de 800 m² avec un city stade et un parking de 46 places aura coûté 1.7 millions d'euros pour 75 % de subventions.

En 2023, c'est un million d'euros pour une cantine de 240 m² et 35 % de subventions.

Autrement dit la cantine coûterait pratiquement aussi cher pour la part communale que le groupe scolaire. Nous pouvions bénéficier de 40 % de subventions supplémentaires mais il fallait construire la cantine et ensuite nous aurions su si, oui ou non, nous pouvions les percevoir ! Cela représenterait 400 000 euros d'incertitude !

« ...De nouveaux panneaux photovoltaïques permettent de produire plus d'énergie. »

Il n'est pas raisonnable de construire un bâtiment sur une telle base. La cantine actuelle sera donc conservée et fera l'objet de travaux dans le futur pour la moderniser. La bibliothèque devra donc



Centrale photovoltaïque sur le terrain de moto cross

connaître un nouvel écrin.



TRAVAUX

Les bâtiments communaux



Rénovation intérieure de l'église

Coût total des travaux TTC : 91 568,64 €

Participation à hauteur de 50 % HT de l'Église : 38 153.60 €

Maçon (ETS **BARCELO**) : 70 302.72 € TTC

Électricien (EURL **Jean Marc SABATIER**) : 21 265.92 € TTC

Les travaux ont été réalisés en cofinancement avec le diocèse de Bagnols/Cèze.

Monument aux Morts

Coût total des travaux TTC : 1 564,98 €

Avec les années, les textes apposés sur notre monument perdaient de leur lisibilité.

Le travail accompli par l'entreprise de pompe funèbre **TILLIER** permet à tout à chacun de pouvoir lire les noms des enfants de SAINT-NAZAIRE morts pour la France.



Travaux Cimetière 2

Coût total des travaux TTC : 10 116 €

Entreprise **ASTIER TP**

Nous avons réalisé des travaux d'embellissements sur le cimetière n°2





Éclairage public : passage en LED

Coût phase 1 TTC : 69 295,74 €

Coût phase 2 TTC : 80 400 €

Coût phase 3 TTC : 98 257,01 €

Subventionné à 70 % par le SMEG

Entre 2021 et 2023, la commune a déjà réalisé 2 phases de travaux dans le cadre du passage en LED de son éclairage public. La dernière phase sera réalisée en octobre 2023. Cette opération qui va dans le sens de l'environnement, va nous permettre de réduire le coût de l'éclairage pour notre commune.

La Bioune et la cantine

A la salle des fêtes, la Bioune et à la cantine, des travaux de **rénovation des façades** ont été réalisés.

Il a fallu **séparer les 2 bâtiments** pour les rendre conformes aux exigences de la commission de sécurité à cela, pour continuer dans l'embellissement de ces bâtiments, les **gouttières ont été changées**.

Pour finaliser la mise en conformité de notre **salle des fêtes, toute l'installation électrique** a été revue.

Coût total des travaux TTC : 62 902,13 €

Façades Bioune + CANTINE

SAS **GARD FACADES** : 26 046.35 € TTC

Gouttières (**1001 gouttières**) : 10 054.56 € TTC

Démolition toiture Bioune: **LARREGLE** : 4 582.62 € TTC

Electricité Bioune : 22 218.60 € TTC
(**DIEU ANTHONY SOELEC**)



Montée de la Cazelle : Curage canalisations du trop-plein ancien réservoir de la source des fonds

Coût total des travaux TTC : 2 748 €

Entreprise **VILLANUEVA & FILS**

1^{ère} tranche 828 € et 2^{ème} tranche 1 920 €

Hiver 2022, nous avons constaté **des flaques d'eau** sur la montée de la Cazelle ainsi que des ruissellements sur la colline qui abritait **l'ancien réservoir de la source des Fonds**, source qui alimentait autrefois la commune en eau potable.

Après de **multiples tentatives** pour résoudre le problème, il a fallu employer les grands moyens et **refaire complètement la canalisation en partie bouchée par le tartre**.

Un regard a été réalisé pour à **l'avenir permettre le nettoyage préventif** de cette canalisation.



TRAVAUX

Les espaces verts

Enrochement Chemin des Hauts du Landas

Coût total des travaux TTC : 28 739,40 €

CARMINATI : 24 225.60 € + 4 513.80 €

Après les fortes pluies de cet automne dernier, force a été de constater que **la voirie manquait de stabilité** et aurait glissé vers le fossé en contrebas.



Espaces verts, nettoyage des fossés

Coût total des travaux TTC : 7 618,20 €

LA DI LA FE : 3 319.80 € (*voie Romaine*) + 4 298.40 € (*la Landrale*)

Afin de **maintenir nos fossés en bon état** pour permettre aux eaux de ruissellement de bien s'évacuer, en début 2022, nous avons sollicité la société LA DI LA FE pour réaliser ces **gros travaux de nettoyage et de curage**.

Cette année, ce sont nos agents techniques qui ont pu assurer l'entretien d'une grande partie de nos fossés.



Raccordement en eau potable de la Bioune depuis la cantine

La canalisation alimentant **en eau potable la salle des fêtes, la Bioune**, est arrivé à un tel **niveau de dégradation**, (*tuyauterie en métal rouillé*) que des travaux pour **son remplacement ont été rendus obligatoire**.

L'alimentation à partir de la cantine a été privilégiée pour limiter l'impact de ces travaux sur les aménagements actuels (*dallages et structure béton*).



LA PLACE DU VILLAGE

La première phase a été **le désamiantage et la démolition de l'école primaire** en novembre 2022. La **démolition de l'école maternelle** suivra en fin d'année 2023 après le déménagement de la bibliothèque et de **la salle Manjo Reineto**.

Les travaux qui ont suivi ont été la réalisation des **différents réseaux électriques, eau, assainissement** et le **gros travail de terrassement** et de nivellement pour cette place. Nous avons terminé cette première phase par la pose des clôtures et du portail.

Coût des travaux :

Désamiantage / démolition : 90 931.70 € TTC





SÉCURITÉ & PRÉVENTION



Saint-Nazaire s'est dotée d'une policière municipale avec ses voisins de St Alexandre et Vénéjan.

À Cela il faut ajouter des agents de surveillance durant la période estivale.

Dernièrement la vidéosurveillance est venue compléter notre démarche. Ce projet va évoluer.

Nous y travaillons et reviendrons vers vous pour des explications plus précises. Dans l'immédiat, nous espérons **lutter contre les incivilités, les cambriolages et autres.**

Des rdv avec le commandant de la brigade de Pont Saint Esprit mais également la Préfecture vont se tenir. Ils ont pour but de **pointer du doigt le comportement inadmissible** d'une minorité d'individus ne sachant pas ce que la vie en communauté veut dire.

A ce titre, nous déplorons des incivilités croissantes :

- Des **jeunes inconscients** roulent à fond sur **des deux roues non homologués** (chemin des Michelles ou du Valaurie puis en forêt). Les parents sont responsables de ces mineurs et du fait de les laisser circuler dans ces conditions. **Le risque d'accidents mais également d'incendie en période de sécheresse est réel.** Il faut que cela cesse !

- Des voitures stationnées pour **la cérémonie du 8 mai** malgré les panneaux.

- Des habitants du centre village qui vont mettre leurs **sacs jaunes sur les arbres à tri** en dehors du dépôt qui doit se faire uniquement le lundi soir après 17h.

- **Les dépôts de tout et n'importe quoi** à la cité sur la voie publique alors qu'il y a une déchèterie. A noter que les résidents sont loin d'être les uniques responsables.

- Les **feux de végétation** après le nettoyage de son jardin qui sont **parfaitement illégaux !** Les déchets verts sont à apporter à la déchèterie. Seuls ceux issus de l'obligation légale de débroussaillage et après **demande et autorisation en mairie et en dehors des périodes estivales et de sécheresse sont autorisés.**

- **Le comportement insupportable d'individus vis à vis de leurs voisins aux cités.** Il est entendu que la mairie ne possède pas le moindre appartement et que ce sont des propriétés privés avec un syndic ou un bailleur social qui sont gestionnaires. Néanmoins, nous travaillons ensemble car la quiétude de toutes et tous est notre objectif.

- Le non respect du voisinage du city stade est devenu insupportable. Il faut que les usagers de cet équipement cessent le bruit, le jet de déchets et les ballons envoyés sur les toitures ! Sinon le retrait de ce dernier pourrait malheureusement intervenir. Avant d'en arriver à une telle décision, les comportements doivent évoluer pour que ce lieu reste bénéfique et non une sources de problèmes.

Notre village est « INCONTOURNABLE » comme le précise notre logo. Mais pour autant, la sécurité reste notre préoccupation. Avec **plus de 20 000 véhicules en moyenne par jour, il nous fallait agir pour sécuriser la traversée de notre bourg par la nationale 86.** Dans un premier temps , **un radar multifonction a été installé aux feux** afin de réduire la vitesse des véhicules, suivi de **trois silhouettes « Piéto »** implantées au début, au centre et à la sortie du village pour renforcer la signalétique des passages piétons.

Coût des travaux : 7 734 € TTC pour la commune, l'état pris en charge le radar.



City Stade



Radar : Route Nationale 86



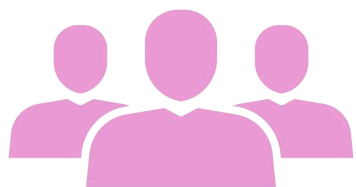
Piéto : zone commerciale



Piéto : Arrêt de bus la mairie



Piéto : arrêt de bus le bosquet



VIE ASSOCIATIVE

Chaque année une subvention est attribuée aux associations

JUMELAGE

Le Comité de Saint Nazaire est jumelé avec le village et l'école de Louda au Burkina Faso.

Depuis de nombreuses années, nous suivons des élèves dans leur scolarité en leur attribuant des bourses. Du matériel scolaire ainsi que des fournitures ont aussi été financés.

Depuis l'arrivée du Covid et la longue période d'insécurité vécue par les burkinabés, nos actions sont à l'arrêt. Nous essayons actuellement de relancer les projets.

Contacts :

Présidente : Mme COUDERC Marie-Claude
Trésorière : Mme CHARMASSON Michèle
Secrétaire : Mme COMBA Véronique



EVEIL & SENS

Cette association a pour objet de promouvoir l'art et la créativité sous toutes ses formes et de proposer des séances d'art-thérapie. Celles-ci permettent d'accéder à un mieux-être, une meilleure qualité de vie, à se sentir plus épanoui et plus serein. L'association propose des séances d'arts plastiques, des activités artistiques, culturelles et relationnelles.

A noter des séances de Qi Gong et Tai-Chi, **le vendredi matin à la Bioune** ou dans d'autres lieux si cette salle n'est pas disponible.

Contacts :

Tel : 06 07 47 25 63

@ : assoc.eveildessens@gmail.com

Les membres du Conseil Administratif

Président : Mr VINCENT Jacques

Secrétaire et Trésorier : Mr VINCENT Jorick



FORMA ET SARC

Mme Monique MORGAT-BEULIN, Présidente de l'association FCS depuis 2014 : *« Je suis impliquée dans le monde associatif dans l'objectif de partager ma passion, mais aussi accompagner et offrir aux jeunes et seniors la possibilité de pratiquer une ou plusieurs activités physiques pour tous. Le monde sportif ne se limite pas aux activités, il y a la dimension éducative et sociétale à prendre en compte tel que rompre l'isolement, communiquer et partager ses expériences. Sans oublier l'échange intergénérationnel. »*

Des programmes adaptés aux adhérents.

Lieu de pratique à Saint Nazaire

Salle des fêtes la Bioune

Judi et vendredi de 18h30 à 20h



K NET PARTAGE

C'est un projet né en 2006 avec les enfants du Conseil Municipal de Bagnols sur Cèze qui devait durer 3 mois. Le siège de l'association est sur Saint-Nazaire depuis sa création.

Action nationale d'aide humanitaire auprès d'enfants vulnérables du Gard Rhodanien et aux 4 coins du monde au travers d'une démarche éco-responsable. Plus de 10 000 enfants aidés grâce à plus de 57 millions de canettes de boissons vides en métal récoltées en France.

Chaque canette en métal mise dans les bacs jaunes de tri dans les 44 communes compte.

Contact :

Mr Laurent GAUTIER

K NET PARTAGE

Site : www.knetpartage.fr

Tel : 06.62.69.44.02

Remise d'un chèque de l'Agglo du Gard Rhodanien, redistribué à 6 projets locaux : familles, associations, hôpital, pompiers, Téléthon, mucoviscidose.



LES MINETS DU QUARTIER

L'association a pour mission d'attraper les chats errants, de les faire stériliser, de les identifier par puçage avec marquage PE dans une oreille ainsi que de les soigner, de les relâcher sur leurs lieux de piégeage, et de les nourrir.

À ce jour, et après 10 années d'existence 335 chats ou chattes sont passés sous le bistouri de notre vétérinaire. **Une centaine de chatons ont été placés.**

Pour financer tout cela, nous avons l'aide de notre municipalité : subvention, mais aussi un partenariat avec 30 millions d'Amis.

Quelques dons sont à ajouter (avec attestation pour déduction d'impôts).

Adhésion au prix de 15 € minimum, ainsi que des vide-greniers, des journées caddie dans les supermarchés, des lotos (3 par an). Nous acceptons toutes les recrues bénévoles.

Contacts :

Présidente : Mme BOYER Monique

Trésorier : Mr BOYER Jacky

Tel : 06 34 19 36 34



LE CLUB DES AMATEURS D'ART

C'est une association de peintres amateurs, ses membres se réunissent dans la salle **Manjo Reinetto, le lundi et le vendredi de 14h à 17h30**. Huile, aquarelle, pastel, acrylique, dessin sont au libre choix des peintres.

Une exposition dans la salle des fêtes "la Bioune" clôture l'année

Contact : Mme Claudine CHEREZY - Tel : 06 44 95 42 90



LE SOU DES ECOLES

L'association réalise des activités et sorties scolaires tout au long de l'année : la galette des rois, la semaine du goût, la boom de printemps, la classe verte à Bessèges du CP au CM2 (3 au 5 avril), ainsi qu'une sortie à la Ferme aux crocodiles à Pierrelatte pour les Maternelles.

Sans oublier, le carnaval et enfin **la fête de l'école le 30 juin** (kermesse et chorale des enfants, buvette, distribution des calculatrices et clefs USB aux CM2). Un loto finance tous ces projets. Et pour clôturer la fête de Noël avec animations, goûter et cadeaux pour les enfants.

Contacts :

Tel : 06.73.04.17.07

@ : mariller.vincent@orange.fr

Président : Mr MARILLER Vincent

Vice-Président : Mr BRIOT Corentin

Trésorier : Mme CHINIEU Céline

Secrétaire : Mme MARILLER Amandine

Membres Actifs :

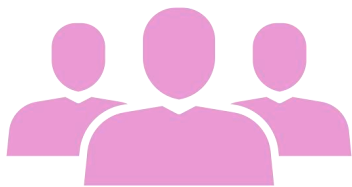
Mr FRETE Steve, Mme SOWA Camille,

Mme RUCKLY Audrey, Mme AKACHAR

Fatima, Mme GUILLON Maryfleur,

Mme SOUIDI Bouhra.





VIE ASSOCIATIVE

A.S.C.

L'**Association Sportive et Culturelle**, créée en 1972, a pour but de faire pratiquer tous les sports et toutes les activités culturelles à ses adhérents.

Actuellement, 9 sections composent l'A.S.C. :

- **RANDONNÉE PEDESTRE:** le lundi et vendredi après midi départ 13h45 pour 8 à 11km (entre 15 et 25 adhérents participent à ces randos)
- **MARCHE** le jeudi matin ou après midi pour 4 à 6 km
- **YOGA** le mardi 9h à 10h30
- **FITNESS ADULTES** le lundi de 18h15 à 19h30
- **GYM ENFANTS** le lundi de 17h à 18h
- **VÉLO DE ROUTE** le mardi à 9h
- **PING PONG LOISIR** le lundi et mercredi à 20h45 pour joueurs confirmés le mercredi de 18h à 19h45 pour féminines et adultes débutants
- **SCRABBLE** le mardi de 13h30 à 17h
- **ÉCHECS** le mardi de 17h30 à 20h30

D'autres sections peuvent éventuellement être créées selon la demande.

L'association est dirigée par un conseil d'administration qui fonctionne en mode collégial composé de 3 à 15 membres. Chaque responsable de section est obligatoirement membre de ce conseil. Tous les membres sont de fait coadministrateurs de l'association.

Cette année nous organisons un loto, un gâteau des rois, une soirée musique gratuite avec une harmonie, une soirée théâtre gratuite, une visite guidée d'Uzès pour la section randonnée...

COPAINS FOUINEURS

L'association des **Copains Fouineurs** a été créée en septembre 2008 et a été fondée par une bande de copains qui souhaitaient organiser des **vide-greniers** et mettre de l'**animation dans le village**. Ils en sont à leur 23^{ème} édition.

Une trentaine de personnes sont à pied d'œuvre lors des différentes manifestations.

Les Copains Fouineurs organisent deux **lotos** dans l'hiver ainsi que deux **vide-greniers**, un au printemps et l'autre à l'automne.

Durant l'année, l'association organise aussi des **sorties** à la journée et un **séjour** tous les deux ans.

Diverses destinations ont été proposées depuis la création comme Cassis, Aquarium de Montpellier, safari de Peaugres, Viaduc de Millau, Cité du Chocolat, Musée de la chaussure, La Terrine à Mercurol, Fête des Lumières à Lyon, Les

carrières des Baux de Provence, les Ateliers magiques de Dani Lary...

Des séjours à Disneyland Paris, à Port Aventura, au Pal ou au Puy de Fou ont ravis les participants.



CLUB LE BIENVENU

Le club **Bienvenu** a pour but de rassembler toutes les personnes du 3ème âge. Les adhérents se rencontrent, discutent et passent un bon moment régulièrement. Le club organise quelques petits voyages d'une journée, des repas, des goûters avec animation, des journées publicitaires (ex : pro-confort) et des lotos.

Nous avons prévu cette année 2 voyages d'une journée:

- le 20 avril les **bisons d'Europe** à Ste-Eulalie
- le 27 mai une sortie aux **Saintes Marie de la mer**.

Le 1er Avril a été organisée une journée « Poisson d'avril » avec un goûter gratuit, animations et jeux.

Il y a eu le 11 juin un **repas de la fêtes des mères** avec une animation à la salle « La Bioune » de Saint Nazaire.

Au mois de septembre un **repas au restaurant** le Térailles à Saint-Nazaire est envisagé. Courant Octobre un loto.

Un **repas de Noël** est prévu pour le 02 ou 09 décembre.

Les recettes du loto nous permettent de faire vivre le club, de participer au financement des repas et aux sorties en car.

La cotisation pour être adhérent est de 16 euros par personne.

Si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements, contactez Marlène au 06.13.17.46.48 ou René au 06.06.80.68.59



Président :
Mr René MILESI
Secrétaire :
Mme Marlène MIALON
Trésorière : Mme Josette CLARO
Trésorière adjointe : Mme Ampère CLIMENT

LA SAVATE GARDOISE

La **Savate Gardoise** est une association de boxe Française basée à Pont-Saint-Esprit et dirigée par Momo Bouzehrir.

Le bureau est composé de 3 membres :

Président et entraîneur : Mr Mohamed BOUZEHRIR
Secrétaire : Mme Pascale ALAUZEN
Trésorière : Mme Claire BOUZEHRIR

L'association enseigne la boxe française mais aussi la « Savate Forme ». Cette discipline développe la rigueur, la maîtrise de soi, du respect envers l'autre et surtout l'éducation d'une technique comportementale.

Aujourd'hui, l'éducation et les valeurs que nous ont transmises nos parents, ont malheureusement disparues. La boxe étant avant tout un **sport de maîtrise**, par ce biais les jeunes et les moins jeunes développeront l'apprentissage de la citoyenneté, de la mixité intergénérationnelle, du mieux vivre ensemble, dans un esprit d'équipe.

Elle se pratique tout autant en loisir qu'en compétition. Dans l'association que Momo le

moniteur fédéral, préside il y a 49 licenciés âgés de 6 à plus de 67 ans avec une grande majorité de femmes.

Les cours sont dispensés dans trois communes :

- **Pont-St-Esprit** (Clos Bon Aure) : **lundi** de 19h00 à 21h00 pour les adultes et vendredi de 18h00 à 19h30 pour les jeunes
- **Saint-Nazaire** (complexe de la Bioune) : **mardi** 18h00 à 19h30 pour les jeunes
- **Saint-Paulet-de-Caisson** (salle des fêtes) : **mercredi** de 19h00 à 21h00 pour les adultes

Le club existe depuis 2007, et il évolue de manière positive, les adhérents participent à des compétitions durant lesquelles ils boxent sur les différents rings du Gard (Nîmes, Alès, Saint-Hilaire, Saint-Christol, Quissac...) et participent également à des challenges dans la Région Occitanie et différents stages.



LES AMIS DU LIVRE

L'association '**Les amis du livre**' fait découvrir et promeut la lecture et la culture sous toutes leurs formes, pour les grands et les petits. Avec des bénévoles engagés, elle organise diverses animations, notamment pour les enfants membres, à **Noël** et à **Pâques**, en collaboration avec l'école primaire de St Nazaire. La 2e édition réussie du salon du livre, qui a eu lieu le 12 mars 2023, a rassemblé seize auteurs.

Cette journée agréable a été marquée par de belles rencontres et des découvertes littéraires. M. Barral, **invité d'honneur**, a captivé les visiteurs avec ses récits. Notre bibliothèque est un lieu de rencontre sociétal et culturel ouvert à tous.

Horaires d'ouverture : les **mardi** et **jeudi** de 15h à 18h (y compris pendant les vacances scolaires).



VIE SOCIALE & SCOLAIRE

Diverses actions sont menées en faveur des Nazairiens, notamment pour les seniors afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et de les orienter vers les bons services en fonction de leurs besoins.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien met régulièrement à disposition des Nazairiens **l'Agglo Mobile** pour toutes démarches administratives (Caf, Pôle Emploi, Impôts, ...).

Pour connaître les jours et horaires de présence :

Site : <http://www.gardrhodanien.fr/services/solidarites/agglo-mobile>

Tél : 06 79 58 66 16

Mail : franceservices-agglo@gardrodanien.fr



Pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale veuillez contacter le Centre Médico-Sociale de Bagnols Sur Cèze (CMS) : 04.66.33.30.00
2 place Salvador Allende – 30200 Bagnols Sur Cèze.

Un plan canicule permet aux seniors de s'inscrire auprès de la mairie, ils seront appelés régulièrement si la Préfète le déclenche., afin de s'assurer qu'aucun problème n'est survenu. Même initiative en cas d'épidémie (ex : Covid).

Le deuxième mardi du mois, le matin, un représentant de la **mutuelle communale MUTEO** répond à vos questions au sein de la Mairie de 10h à 12h.

Le guide des affaires sociales est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

Pour toute demande en lien avec les thèmes cités ci-dessus vous pouvez laisser un message au standard de la mairie avec vos coordonnées, on vous rappellera.

ECOLE - GARDERIE

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Suite à des demandes réalisées auprès de Monsieur le Maire, des cours d'apprentissage du français sont mis en place depuis le 9 mars 2023. Ils ont lieu le jeudi de 15h15 à 16h45 à la salle des associations. Ils sont assurés par l'association AGIR abcd.



10 personnes maximum sont admises. Une assiduité est nécessaire afin de progresser pour permettre une meilleure intégration.

SENSIBILISATION DES ENFANTS AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Les changements climatiques deviennent un enjeu majeur pour la planète, la municipalité a donc décidé de sensibiliser les enfants à ces problèmes.

Pour cela des livres ou des jeux sur l'écologie sont offerts chaque année à tous les enfants.

Elle finance aussi pour les classes de CM1 CM2 des interventions :

- sur les économies d'eau dispensés par Abcèze
- sur les économies d'énergie dispensés par le Smeg 30
- une formation sur le tri sélectif est assurée par les agents de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.



SERVICES PÉRISCOLAIRES

Un service de garderie ouvert le matin de 7h30 à 8h50, le soir de 17h00 à 18h15, complété par le service restauration à la pause méridienne permet aux parents qui travaillent de bénéficier d'un prix attractif pour la garde de leurs enfants.

Garderie du Matin ou du Soir :

1 € par session

Restauration : 4 €



DEVOIR DE MÉMOIRE

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à une action portant sur la Seconde Guerre mondiale et le devoir de mémoire.

Les enfants ont pu échanger avec Dominique DURAND, journaliste retraité, engagé dans les questions sur la résistance et la déportation et Jean Paul Boré, président de l'association des Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation.

C'est autour des dessins de Thomas GEVE, adolescent alors âgé de 13 ans et survivant des camps, que les élèves ont pu intervenir.

Chaque élève s'est vu remettre ensuite une bande dessinée « les enfants de la résistance ».

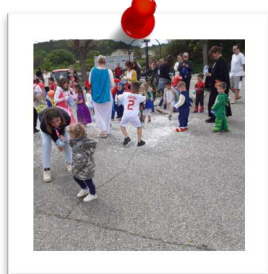
Remerciements à Dominique DURAND et Jean Paul BORÉ pour leurs interventions.

Remerciements à Lauriane CHAMPETIER, Directrice et Audrey RUCLKY pour leur remarquable travail de préparation afin que les enfants puissent appréhender le contexte.



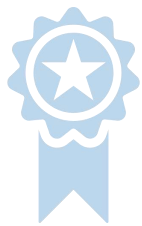
CROIX ROUGE

Chaque année 2 classes de l'école bénéficient de cours dispensés par la croix rouge



CARNAVAL

Le 21 Avril, les enfants déguisés ont défilé dans le village, accompagnés de nombreux parents et de la policière municipale pour assurer une meilleure sécurité ; un goûter est venu clôturer cette journée festive .



ZOOM



A L'HONNEUR

M. SERGE BOISSON - Agent Polyvalent des Services Techniques, parti à la retraite le 1^{er} Avril 2023 au grade d'**Agent de Maîtrise**.

Il était entré à la Mairie de Saint-Nazaire le 22 avril 1984.

Nous le remercions chaleureusement pour l'ensemble de ces années au service de la commune. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



MÉDAILLÉS



Notre jeunesse montre la voie !

Victoria Greffet , Pauline Pradier et Joémi Beltramo sont des enfants du village. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils réussissent dans leur domaine !

Leur point commun : la première place !

Quand **Victoria** reçoit une médaille d'or et devient meilleure apprentie de France dans le prêt à porter, **Joémi** reçoit, quant à lui, un disque d'or et **Pauline** devient Miss France Agricole 2023 !

Toutes nos félicitations accompagnent leur succès !

Nous avons une pensée pour les parents de Victoria, de Joémi et de Pauline qui sont, sans le moindre doute, des parents fiers et heureux !

La Commune Saint-Nazaire, quant à elle, a tenu à grandement les féliciter en les faisant citoyens d'honneur.



Nous avons notre Miss France !

Si Miss Guadeloupe a été élue Miss France 2023, Pauline, enfant de notre village, a remporté avec brio et élégance le titre de Miss France Agricole 2023 !

Un grand bravo à Pauline et une grande fierté pour notre petit village qui la félicite grandement !

Après un titre de meilleure ouvrière de France et un disque d'or, notre jeunesse nazairienne continue d'atteindre les sommets en 2022 !

Bravo !



BELTRAMO JOÉMI - Disque d'or pour l'album « Dans les mains »



GREFFET VICTORIA - Lauréate de la **meilleure apprentie** de France dans la catégorie couture.

20
TERRE
DE JEUX
24

SAINT- NAZAIRE

Ce certificat atteste
de l'obtention du label
Terre De Jeux 2024
par la commune de
Saint-Nazaire.



TONY ESTANGUET, Président de PARIS 2024

Terre de Jeux 2024

C'est officiel ! Saint-Nazaire a obtenu le label "Terre de Jeux 2024" !

Depuis septembre 2022, Saint-Nazaire a obtenu le label Terre de jeux 2024 ! Ce label est en lien avec l'accueil des jeux olympiques en France l'an prochain. Il est un signal fort pour notre commune qui a décidé de s'engager dans une politique sportive ambitieuse !

Grâce à ce label et au Département, nous avons pu recruter Bilel, un jeune en service civique pour 6 mois. Le conseil municipal a ensuite investi plus de 9 000 € dans l'acquisition d'équipements sportifs et ludiques.

Le choix s'est porté sur des sports peu connus pour créer la curiosité !

Le raqball, le cardiogoal, le poolball, le gabaky, le frisbee cible... autant de sports divers et variés. Pour fêter cela, Saint-Nazaire devient la première commune du Gard à s'équiper pour la pratique du raqball : sport collectif français inventé par Chris OVEN et qui se joue avec des raquettes !

Durant plusieurs mois, Bilel a fait découvrir ces sports aux élèves de notre école avec en point d'orgue des olympiades scolaires ! Les enfants ont pu partir avec une médaille rappelant que l'important est de participer.

Le lundi 19 juin dans le cadre de la semaine olympique, des olympiades intergénérationnelles ont pu se tenir entre des seniors et les élèves de cm1-cm2.

D'autres actions et événements viendront, faire de Saint-Nazaire un village où nous pourrons dire : vive le sport !

Des olympiades ouvertes à la population nazairienne sont en cours de réflexion pour 2024.



Cardioball



Raqball

FESTIVITÉS

A chaque commémoration, un apéritif est **offert aux administrés**.

Comme chaque début d'année, la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire a lieu au Complexe de la Bioune.

En janvier 2023, lors de la cérémonie des vœux, **plusieurs concitoyens ont été récompensés** pour l'obtention de leur diplôme.

D'autres ont reçu la médaille de citoyen d'honneur pour leur parcours exceptionnel.

Rétrospective sur 2022

Des ateliers mémoires

se sont déroulés de septembre à novembre tous les lundis après-midi avec le concours d'ARCOPRED.



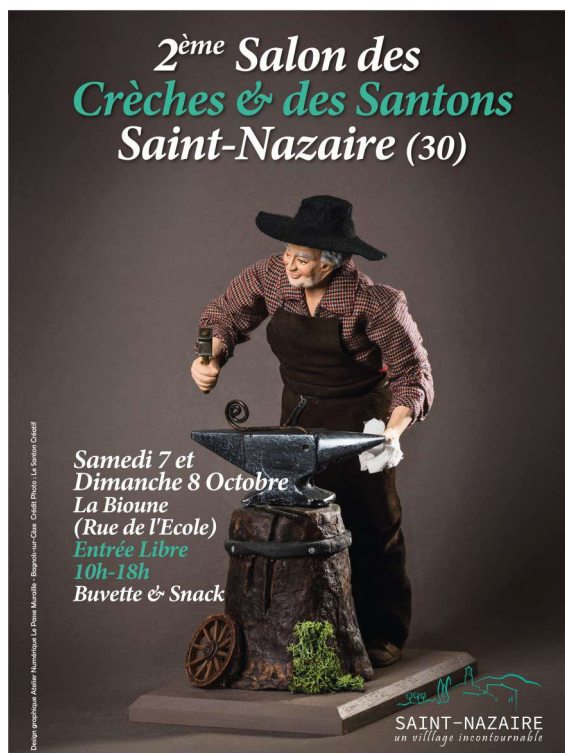
Une après-midi récréative

avec magicien, accordéon, chansons et goûter, a ravi nos seniors du village.



Un premier **Salon des Santons** a été une réussite, pas loin de 600 visiteurs ont pu apprécier le travail des santonniers.

La 2ème édition est programmée pour les 7 et 8 octobre 2023.



Sans oublier le **Salon des Arts** pour récolter des fonds au profit d'Emma afin qu'elle poursuive ses soins en Espagne.





Les félibres beaucairois, poètes et musiciens ont beaucoup travaillé à maintenir la langue d'OC.

En 1867, le Catalan Victor Balaguer est exilé de son pays. Les Félibres l'accueillent comme un frère. Son exil est de courte durée : il peut, quelques mois plus tard, retourner en Espagne. En reconnaissance de l'hospitalité provençale, Victor Balaguer offre une coupe aux Félibres : présent offert par les patriotes catalans aux félibres provençaux pour l'hospitalité donnée au poète catalan Victor Balaguer - 1867

Il inspire Frédéric Mistral qui écrit ce qui deviendra l'hymne du Félibrige : Coupo santo.

La musique est un chant de Noël de Nicolas Saboly, composé au XVIIe siècle.

La coupe des Catalans, c'est le saint Graal du Félibrige *!

C'est le capoulié, ou grand maître du Félibrige, qui en a la garde. Chaque année, il la sort le jour de la santo Estello. Il y verse du vin (Châteauneuf du Pape), chante l'hymne dont l'assemblée reprend le refrain, puis la sainte coupe passe de main en main pour la communion félibréenne.

En 1968 et 1869 provençaux et catalans firent des fêtes grandioses qui provoquèrent le plus vif intérêt.

*Félibrige : écrivain, poète en langue d'Oc

LA COUPO SANTO

La Coupo Santo

Prouvençau, veici la Coupo
Que nous vèn di Catalan
A-de-rèng beguen en troupo
Lou vin pur de noste plan

D'un vièi pople fièr e libre
Sian bessai la finicioun ;
E, se toumbon li felibre,
Toumbara nosto nacioun

D'uno raço que regreio
Sian bessai li proumié gréu ;
Sian bessai de la patriò
Li cepoun emai li priéu.

Pèr la glòri dóu terraire
Vautre enfin que sias counsènt.
Catalan, de liuen, o fraire,
Coununien tóutis ensèn !

Refrin :

Coupo Santo
E versanto
Vuejo à plen bord,
Vuejo abord
Lis estrambord
E l'enavans di fort !

La Saint Coupe

Provençaux, voici la coupe
Qui nous vient des Catalans
Tour à tour buvons ensemble
Le vin pur de notre cru.

D'un ancien peuple fier et libre
Nous sommes peut-être la fin ;
Et, si les Félibres tombent
Tombera notre nation.

D'une race qui regerme
Peut-être somme nous les premiers
jets ;
De la patrie, peut-être, nous sommes
Les piliers et les chefs.

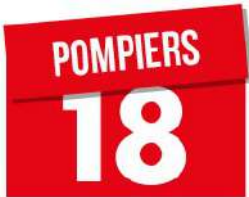
Pour la gloire du pays
Vous enfin nos complices
Catalans, de loin, ô frères,
Tous ensemble, communions !

Refrain :

Coupe sainte
Et débordante
Verse à pleins bords
verse à flots
Les enthousiasmes
Et l'énergie des forts !



**LES NUMÉROS
D'APPEL D'URGENCE**
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7



INFOS PRATIQUES & NUMEROS UTILES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.66.89.59.30

Lundi : 14h00 à 17h30

Mardi, Jeudi et Samedi : 9h00 à 12h00

Mercredi et Vendredi : 14h00 à 17h00

POLICE MUNICIPALE

Tél : 07.48.73.12.91

Mail : slpmhautgard@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE LEONA TRIBES

Tél : 04.66.89.35.71

CENTRE MEDICO SOCIAL (C.M.S) ASSISTANTE SOCIALE

2 Place Salvador Allende

30200 BAGNOLS SUR CEZE

Tél : 04.66.33.30.00 (sur rendez-vous)

CENTRE ANTI-POISON MARSEILLE

04 .91. 75. 25. 25

GENDARMERIE DE PONT ST ESPRIT

04.66.39.10.01

ENEDIS

Coupure de Courant : 0. 972. 675. 030

(24 h/24 7j/7—appel non surtaxé)

www.enedis.fr/panne-et-interruption

SAUR (Eau et Assainissement) :

04.30 .62.10.00 du lundi au vendredi de 8h à 18h
pour toute question administrative

04.30.62.10.08 en cas d'urgence technique 24H/24 – 7j/7

TÉLÉPHONE

3900 : Fil/Poteau/Boîtier endommagés ...

<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

RETROUVEZ-NOUS SUR PANNEAU POCKET

Site Internet : www.saintnazaire30.fr/

Les informations et alertes de votre commune :

Simple et Gratuit !

 **119**

Enfance en danger
24h/24 - 7J/7

 **3928**

Antidiscrimination
du lundi au samedi de 9h à 18h

 **116 000**

Enfants disparus
24h/24 - 7J/7

 **3919**

Violence aux femmes
du lundi au samedi de 9h à 19h

 **3020**

NON au harcèlement
du lundi au samedi de 9h à 18h





Hôtel de ville de Saint-Nazaire

793, route Nationale 86
30 200 Saint-Nazaire

Contacts

Tél : 04.66.89.66.18

Mail : mairiestnazaire@wanadoo.fr

Site : www.saintnazaire30.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et Mardi : 14h - 17h30

Mercredi : 8h - 12h / 14h - 17h

Jeudi et Vendredi : 8h - 12h

